

## LA DÉMOCRATIE ET LES ÉLITES

**L**e sens commun désigne comme « élite » ou « élites » l'ensemble de ceux qui sont considérés comme les meilleurs d'un groupe ou d'une catégorie. Dans ce sens, des élites existent dans tous les secteurs de la société. On parlera par exemple d'élites ouvrières ou de l'élite sportive. Dans un sens plus restreint, l'élite est l'ensemble des personnes qui occupent les premiers rangs dans la société et, plus précisément, l'ensemble de ceux qui exercent des pouvoirs importants : élites politiques, économiques, administratives, médiatiques, intellectuelles... Cette notion de sens commun peut être positive et apologétique, ou critique et dénonciatrice.

5

Selon l'une des théories spontanées, les membres des élites sont les meilleurs. Ils méritent leur position privilégiée. Ils remplissent les qualités pour gouverner, que ce soit l'État, l'administration ou l'économie. Dans nos sociétés, l'excellence de l'élite est souvent considérée comme attestée par ses performances scolaires. Une part importante des élites se recrutent après leur passage dans des établissements d'enseignement supérieur prestigieux (ceux de l'Ivy League aux États-Unis, d'« Oxbridge » au Royaume-Uni, ou les grandes écoles en France). Dans les sociétés contemporaines, le fondement de la légitimité revendiquée par et pour les élites est donc scolaire.

Les visions critiques insistent sur la fermeture, les privilèges et la domination exercée par les élites. La vision d'une société divisée entre les masses et les élites est une représentation de sens commun qui peut être mobilisée dans certaines circonstances. La victoire du « non » lors du référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005 en France, le vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni au mois de juin 2016 et l'élection de Donald Trump à la présidence américaine en novembre 2016 ont été interprétés comme un mouvement de « révolte » contre les élites.

On recense également des théories élitistes à prétention savante. Elles

apparaissent au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, en réaction à plusieurs courants de pensée, principalement les courants démocratiques et marxistes. Les théoriciens les plus représentatifs de ce courant sont Gaetano Mosca, Vilfredo Pareto et Robert Michels<sup>1</sup>.

Ces théories sont dirigées contre la démocratie et contre le marxisme. Elles soutiennent que, dans toutes les sociétés, les pouvoirs sont accaparés et exercés par une ou des élites et que les masses sont condamnées à leur obéir. Cette thèse conduit à remettre en cause les postulats fondamentaux de la démocratie. Il ne peut y avoir d'égalité entre les citoyens et de pouvoir du peuple, et la prétention d'un régime à revendiquer l'existence d'un tel pouvoir doit s'analyser comme une mystification idéologique occultant et légitimant le pouvoir d'une élite. Dans le même sens, l'affirmation d'un clivage fondamental entre les élites et les masses est une objection à la théorie marxiste de la division de la société en classes. Dans la perspective élitiste, il ne peut y avoir de révolution prolétarienne ou de dictature du prolétariat. Cette révolution et le pouvoir exercé à sa suite sont contrôlés, comme c'est toujours le cas, par une élite révolutionnaire qui parle au nom du prolétariat, afin de s'emparer du pouvoir pour servir ses propres intérêts.

Sans toujours reprendre le mot à leur compte, les sciences sociales ont interrogé l'existence des élites de deux points de vue : ceux de leur renouvellement et de leur unité.

#### REPRODUCTION OU RENOUVELLEMENT DES ÉLITES ?

Une première question à la fois sociologique et normative est celle du degré de renouvellement interne des élites. Appartient-on à une même élite de génération en génération ou peut-on observer un renouvellement de chaque élite à chaque génération ? Cette question est celle de la circulation interne ou, si l'on préfère, de la mobilité sociale au sein des élites. La question du renouvellement interne doit être distinguée de celle de la mobilité structurale, c'est-à-dire du remplacement d'un type d'élites par un autre. Ainsi les dirigeants / propriétaires d'entreprise, fondateurs ou héritiers, typiques du capitalisme familial ont été remplacés et supplantés par des managers salariés, qui peuvent être rémunérés pour partie avec des actions et se trouvent ainsi associés à la propriété du

---

1. Gaetano Mosca, *The Ruling Class* (1896), New York (N. Y.), McGraw-Hill, 1939; Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, Genève, Droz, 1917; Robert Michels, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1914.

capital, mais qui ne sont pas pour autant attachés à une entreprise. Ils peuvent revendre leur portefeuille d'actions aux moments favorables. Certains passent de la direction d'une entreprise à celle d'une autre au fil des offres de marché. De même, dans le domaine politique, les notables ont été remplacés par des professionnels de la politique.

La question du renouvellement interne des élites est sensible d'un point de vue normatif. Le phénomène élitiste est un défi pour les démocraties. Si des élites existent dans la société et y exercent les principaux pouvoirs, alors le postulat démocratique d'égalité entre les citoyens se trouve mis à mal. Ce défi normatif est encore aggravé si les élites sont héréditaires. En revanche, l'ouverture des accès aux élites sera perçue comme une « démocratisation ». L'égalité des chances d'accès à des situations privilégiées vient alors compenser les inégalités de situation entre les membres de la société.

Cette question est généralement traitée selon le paradigme du verre plein ou vide. On peut recenser des cas d'appartenance à une même élite au sein d'une même famille sur plusieurs générations, mais on peut aussi constater que ces cas sont peu fréquents. Ainsi, environ 5 % seulement des députés français élus en 2012 (6 % en 2007) sont fils ou filles de représentants élus<sup>2</sup>.

Mais cette manière d'envisager la question du renouvellement est peut-être trop étroite et du même coup naïve. Au sein des sociétés contemporaines, la transmission intergénérationnelle des pouvoirs sociaux s'opère surtout par la médiation du système scolaire. Autrement dit, la tendance à la reproduction des positions sociales est à dominante scolaire<sup>3</sup>. Les familles transmettent de manière diffuse, et seulement partiellement contrôlée et intentionnelle, des ressources culturelles diverses – que l'on peut regrouper et désigner sous le nom de « capital culturel » – qui favorisent la réussite scolaire de leurs enfants aux divers niveaux. Dans un second temps, cette réussite scolaire va favoriser la réussite sociale, c'est-à-dire l'accès aux positions sociales privilégiées et recherchées à un moment donné de l'évolution historique. Dans le passé, des propriétaires d'entreprise transmettaient directement leur capital et leur pouvoir à leurs enfants par le moyen de l'héritage. De nos jours, la transmission se fait plus indirecte par l'intermédiaire de la transmission familiale du

---

2. Sauf mention contraire, les chiffres mentionnés dans le présent article proviennent des statistiques élaborées par l'auteur.

3. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

capital culturel. C'est par cette médiation que se maintiennent également des dynasties, peu nombreuses au demeurant, de hauts fonctionnaires ou de dirigeants économiques ou politiques. C'est surtout par cette médiation que se transmet l'occupation de positions au sein des diverses catégories dirigeantes.

La question du renouvellement des élites débouche alors sur celle de l'égalité ou de l'inégalité des chances de réussite scolaire, ou, si l'on préfère, de la « démocratisation » des chances scolaires. Cette question relève de la sociologie empirique. Les constats que l'on ne peut détailler ici vont dans le sens d'une tendance à la reproduction des chances scolaires, mais de manière assez variable selon les pays. Certains systèmes scolaires tendent plus que d'autres à renforcer ou à compenser le poids du niveau scolaire des parents dans la réussite scolaire des enfants. De ce point de vue, la France se caractérise par un niveau élevé de reproduction des inégalités scolaires.

La tendance à la reproduction sociale des chances scolaires et, par là, à la reproduction des chances d'accès aux élites sociales est probabiliste. Cela signifie d'abord que le mode de reproduction de nos sociétés est à *dominante* scolaire. La corrélation statistique est avérée, mais à des niveaux variables et jamais de manière « absolue » (c'est-à-dire lorsqu'elle est égale à .1). Dans certains cas, l'accès à des positions de pouvoir, notamment économique ou politique, s'effectue (plus ou moins) indépendamment de l'obtention de titres scolaires. Inversement, posséder des titres scolaires, même les plus recherchés, ne garantit pas toujours d'accéder à des positions « d'élite ». S'agissant du constat de la reproduction sociale des chances scolaires, il signifie que les enfants dont les parents ont fait des études de niveau élevé ont davantage de chances statistiques de faire eux-mêmes des études prolongées que ceux dont le milieu familial est plus éloigné du système scolaire. Ces tendances statistiques sont plus ou moins accentuées selon les pays et selon les époques, mais elles ne sont jamais absolues. Il y a des enfants issus de milieux culturellement « favorisés » qui ne réussissent pas, ou du moins qui réussissent plus médiocrement que leurs parents. Inversement, à chaque génération, des individus poursuivent avec succès des carrières scolaires brillantes, jusque dans des institutions d'élites, sans soutien scolaire parental. Les raisons de ces exceptions aux régularités statistiques sont nombreuses et ne peuvent être discutées ici. Certaines sont accidentelles et d'autres plus structurelles. Ces dernières relèvent par exemple des conditions de la transmission intrafamiliale, notamment de la solidité de la famille conjugale, mais aussi des politiques scolaires, en particulier de leur

efficacité à endiguer les tendances à la reproduction. Les exceptions aux régularités statistiques sont aussi pour une part apparentes. La réussite scolaire dépend bien d'une transmission de capital culturel, mais cette dernière s'opère en dehors de la famille nucléaire, par exemple au sein de la famille élargie ou par l'intermédiaire d'autres proches, tels des voisins, amis ou éducateurs dévoués.

L'importance du renouvellement interne des élites peut être aussi interrogée. D'un côté, on peut se demander ce que seraient les élites politiques ou économiques si elles étaient totalement ou seulement davantage recrutées en dehors des familles déjà membres de ces élites. Il n'y a pratiquement plus de parlementaires ayant exercé, même brièvement, une profession d'ouvrier à un moment de leur trajectoire professionnelle dans les pays occidentaux, mais les choix politiques seraient-ils plus favorables aux ouvriers s'ils étaient plus nombreux ? D'un autre côté, les membres des élites sont pris par leur position structurale. De quelque origine que soient leurs membres, les élites sont placées en position de supériorité et de pouvoir. Leurs origines peuvent peser sur leurs orientations, mais en sus et dans les limites de plusieurs autres facteurs, à commencer par l'occupation de positions de pouvoir.

Quelles que soient les réponses à ces interrogations, la question de l'ouverture des accès aux élites politiques est considérée comme particulièrement importante d'un point de vue politique normatif dans les démocraties représentatives. À défaut d'égalité des rôles politiques entre les « simples » citoyens et les représentants, on considère que la diversification de l'origine des élus est un signe et un gage de démocratisation. C'est la raison pour laquelle la composition sociale des parlements constitue un enjeu et un objet de débats. Bien sûr, la plupart des parlementaires vivent pour et de la politique, souvent depuis de longues années. Cette tendance est inégale selon les pays mais tend à se renforcer. Ainsi, plus du quart des députés français élus en 2012 vivaient déjà de la politique au moment de leur première élection, et ce chiffre est très probablement sous-estimé. Un nombre croissant de députés ont toujours exercé une activité politique rémunérée depuis la fin de leurs études (12 % sous la XIV<sup>e</sup> législature). Cette professionnalisation renforcée déplace sans la faire disparaître la question des origines sociales des parlementaires. Les élus qui revendiquaient leur origine populaire personnelle dans le passé soulignent désormais que leurs parents et parfois leurs grands-parents ont été ouvriers.

L'hypothèse d'un mode de reproduction à dominante scolaire est bien corroborée dans ce milieu. Ainsi, plus de 90 % des députés français élus

en 2012 ont fait des études supérieures. En France, comme dans les autres pays européens, ce pourcentage a varié depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon une courbe en V. Élevé à l'origine, il diminue avec l'entrée dans les parlements de représentants des grands partis de masse (notamment ouvriers et démocrates-chrétiens) et tend à remonter depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>4</sup>. Il en résulte une tendance au renforcement de la sélection sociale des représentants élus. Ainsi, 84 % des députés français élus en 2012, contre 74 % en 1959, sont personnellement issus des catégories supérieures de la population (chefs d'entreprise, professions libérales, cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures). Toutefois, dans le même temps, la proportion de ces catégories supérieures a augmenté, passant de quelque 6 % au début de la V<sup>e</sup> République à environ 14 % actuellement. La représentation politique repose toujours sur une « pyramide inversée », mais la distorsion entre le poids des catégories supérieures dans les institutions politiques et dans la population se réduit, sans disparaître pour autant. En revanche, les députés ayant personnellement appartenu aux milieux ouvriers ou employés, qui représentent pourtant un peu plus de la moitié de la population en France, ont pratiquement disparu dans la plupart des pays européens.

Cette relative fermeture des élites est l'un des facteurs qui alimentent les sentiments de défiance à l'égard de la politique qui se sont développés dans les pays occidentaux depuis les années 1980. L'heure est à la recherche d'institutions alternatives à celles de la démocratie représentative. L'utopie d'une démocratie participative est dans l'air du temps et gagne du terrain. Elle ne concerne pour l'instant que des secteurs encore limités et surtout le niveau local. Les « participants » appartiennent le plus souvent, sinon aux élites, du moins aux catégories supérieures de la population. Certains de ceux qui participent régulièrement aux dispositifs désignés comme relevant de la démocratie participative finissent par jouer le rôle de contre-élite ou sont progressivement cooptés par les élus.

## LA QUESTION DE L'UNITÉ DES ÉLITES

La question de l'unité des élites se décompose en deux interrogations distinctes : celles de l'unité des diverses élites et de l'unité interne des élites.

---

4. Daniel Gaxie et Laurent Godmer, « Cultural Capital and Political Selection: Educational Backgrounds of Parliamentarians », in Heinrich Best et Maurizio Cotta (dir.), *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 106-135.

*Moniste ou pluraliste ?*

À propos de la première, les points de vue monistes affirment l'unité de valeurs, d'intérêts et d'attitudes des élites, alors que les visions pluralistes insistent sur l'existence d'une diversité d'élites.

L'hypothèse moniste présente des difficultés quand on cherche à l'appliquer à des sociétés « modernes », caractérisées par l'existence d'une différenciation structurelle des secteurs d'activité. La notion de différenciation implique que la société est divisée en milieux sociaux distincts, séparés les uns des autres, avec des activités et des intérêts différents. Ces milieux sont qualifiés de manière variable, selon les traditions intellectuelles et les présupposés théoriques, comme des « sphères », « secteurs », « sous-systèmes sociaux » ou « champs ».

L'hypothèse de différenciation a été développée en tant qu'argument contre la théorie marxiste, qui voit dans les partis et les acteurs politiques des représentants des intérêts de classes, notamment dominantes, ou de fractions de classe. Ainsi, pour Joseph Schumpeter, quand on soutient qu'un parti est le représentant des intérêts d'un groupe social, ou même de plusieurs, on ne prend en compte qu'une partie des facteurs qui sont susceptibles de peser sur ses orientations. Un autre facteur très important réside dans ce qu'un parti, ses membres, en particulier ses dirigeants, et même le milieu politique dans son ensemble, ont des intérêts propres, de nature variée, individuels, collectifs et corporatifs<sup>5</sup>. Ces intérêts propres sont le plus souvent déterminants et la prise en compte et en charge d'autres intérêts, par exemple ceux d'un groupe social, interviendra comme par surcroît, dans la logique et les limites de la poursuite des intérêts propres. Raymond Aron a critiqué l'hypothèse marxiste d'une « classe dirigeante » en soulignant l'existence dans les sociétés modernes d'une pluralité de catégories dirigeantes<sup>6</sup>. Contre l'idée marxiste selon laquelle les gouvernants agissent dans l'intérêt de la classe économiquement dominante, il souligne que ceux qui dirigent les grandes entreprises n'exercent pas de responsabilités politiques et que les dirigeants politiques ne sont généralement pas des chefs d'entreprise en activité. Selon une formule restée célèbre, « le PDG de la société automobile Fiat n'est pas le président du Conseil italien ». Il est vrai que, des années après la publication du texte de Raymond Aron, un

11

5. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), Paris, Payot, 1967.

6. Raymond Aron, « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante ? », *Revue française de science politique*, vol. 15, n° 1, 1965, p. 7-27.

magnat des affaires, notamment des médias, est devenu chef de parti et président du Conseil italien ou, plus récemment, qu'un magnat de l'immobilier a été élu président des États-Unis d'Amérique, mais ces exemples demeurent plutôt isolés.

12 Pierre Bourdieu est l'un des sociologues qui reprennent à leur compte, sinon l'expression, du moins l'hypothèse de différenciation structurelle des sociétés contemporaines. Il décrit une société divisée en « champs » – en particulier économiques, politiques, bureaucratiques, intellectuels et religieux –, chacun étant doté d'une certaine autonomie et comportant des membres qui s'affrontent autour d'enjeux et d'investissements spécifiques. Dans sa perspective, « ce qui fait courir » une femme ou un homme politique laissera indifférents les membres des autres champs. Chaque champ est structuré par la distribution d'un capital spécifique. Ainsi, le champ politique se caractérise par un clivage entre ceux qui ont beaucoup de capital politique (par exemple, beaucoup de soutiens de la part des citoyens profanes sous la forme de votes) et ceux qui en ont moins ou peu. La possession de ce capital politique est le fondement du pouvoir que les acteurs politiques exercent sur ceux qui restent extérieurs aux luttes spécialisées pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Il en résulte une division du travail de domination. Les dominations politiques, économiques, religieuses, intellectuelles, scientifiques ou autres sont exercées par des agents différents, dont le pouvoir repose sur des « espèces de capital » distinctes. Ceux qui accumulent ces diverses espèces de capital exercent une domination sur les individus qui en sont dépourvus ou moins pourvus. Mais leur pouvoir est circonscrit. Il n'y a pas de classe d'agents ou d'élite qui disposerait de l'ensemble des capitaux qui fondent le pouvoir social<sup>7</sup>.

Raymond Aron est avant tout soucieux de souligner l'existence de plusieurs catégories dirigeantes contre l'hypothèse marxiste de l'unité d'une classe dominante économiquement qui serait aussi *ipso facto* dirigeante politiquement. Il ne se prononce pas sur les relations entre les catégories dirigeantes. Pour le courant pluraliste auquel il se rattache, ces relations sont relativement indéterminées. Les élites politiques peuvent défendre des intérêts sociaux de manière variable, selon les rapports de force entre des groupes ou des coalitions. Ce peuvent être les dirigeants d'entreprise dans certaines configurations, ou des syndicats de salariés dans d'autres.

---

7. Pierre Bourdieu, *Sociologie générale*, t. 2, *Cours au Collège de France (1983-1986)*, Paris, Seuil-Raisons d'agir, 2016.



Pierre Bourdieu quant à lui avance l'hypothèse d'une lutte au sein des milieux dirigeants. Plus précisément, il avance celle de l'existence d'un « champ du pouvoir » sur lequel les détenteurs des diverses espèces de capital s'affrontent pour imposer la valeur relative de « leur » espèce de capital par rapport aux autres. C'est ainsi que le champ du pouvoir est (notamment) structuré par des luttes récurrentes entre les agents dont la position sociale repose principalement sur le « capital économique » ou le « capital culturel ». De ce point de vue, beaucoup de luttes idéologiques et politiques sont des manifestations de l'opposition structurale entre « intellectuels » et « bourgeoisie économique ». Les luttes au sein du champ du pouvoir ouvrent ainsi des possibilités de représentation d'intérêts sociaux extérieurs aux élites.

L'hypothèse de différenciation structurelle n'est pas incompatible avec l'idée selon laquelle des élites différentes peuvent être liées les unes avec les autres. Ainsi, selon Charles Wright Mills, des liens étroits existent entre des élites économiques, en particulier celles à la tête des industries d'armement, des hauts fonctionnaires, notamment des militaires de haut rang, et des dirigeants politiques. Ce sont des individus issus de ces trois milieux qui forment l'élite du pouvoir aux États-Unis. Cette hypothèse connaîtra un moment une assez large diffusion avec l'idée d'une domination d'un « complexe militaro-industriel »<sup>8</sup>.

13

Des travaux sociologiques ont montré que divers « mécanismes sociaux » contribuent à l'unification ou au rapprochement des « élites spécialisées », notamment économiques, politiques et administratives<sup>9</sup>. Leurs membres sont issus des mêmes quartiers privilégiés et, parfois, des mêmes familles. Ils ont fréquenté les mêmes institutions scolaires (écoles privées, lycées de renom, grandes écoles ou universités prestigieuses) et continuent d'y envoyer leurs enfants. Ils vivent dans l'entre-soi et se retrouvent dans les mêmes lieux de vacances, les mêmes clubs et lors de réceptions chez des amis communs. Les membres des différentes élites circulent de l'une à l'autre. Des hauts fonctionnaires « pantoufient » dans des grandes sociétés. Certains se lancent dans la politique. Des hommes ou des femmes politiques mobilisent leur carnet d'adresses pour fonder leur cabinet d'avocat ou accéder à la direction de grandes entreprises. Les débats suscités par la nomination d'un ancien président de la Commission européenne à un poste de direction d'une grande banque d'affaires

8. Charles Wright Mills, *L'Élite du pouvoir* (1956), Paris, Maspero, 1969.

9. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2007.

américaine ont montré que beaucoup de responsables européens avaient suivi un itinéraire comparable. Ces circulations sont toutefois asymétriques. Les membres des élites d'État – hauts fonctionnaires, militaires et responsables politiques de haut rang – sont plus nombreux à s'orienter vers le secteur des affaires et du conseil que les dirigeants économiques ne le sont à s'engager en politique ou à accéder à de hautes responsabilités administratives. Les ressources accumulées au sein d'une élite donnée sont inégalement efficaces pour accéder à une autre élite. Ces asymétries sont un indicateur de l'inégale puissance sociale des diverses élites. Le tropisme qui attire des membres des élites administratives, politiques et parfois intellectuelles vers les secteurs économiques souligne que, en l'état actuel, les élites économiques sont en position de suprématie par rapport aux autres élites. Le consensus assez largement établi au sein des élites de pouvoir autour de la vision « néolibérale » défendue par les élites économiques est le signe de leur hégémonie idéologique. La position relative des diverses élites peut toutefois varier dans le temps. Il est par exemple possible d'avancer l'hypothèse d'une ascension collective des élites médiatiques et d'une relative dégradation de la position des élites intellectuelles au cours des dernières décennies.

La question de l'unité des élites est donc généralement posée d'un point de vue inter-élitiste. Elle mérite également d'être discutée dans une perspective intra-élitiste.

#### *Unité ou division des élites ?*

Dans quelle mesure chacune des élites est-elle unifiée ou divisée ? On connaît par exemple diverses lignes de fracture qui scindent les élites économiques : concurrence entre secteurs et au sein des secteurs, grandes contre petites entreprises, industrie et finance, protectionnistes et partisans du libre-échange... Les élites administratives sont également divisées : ministères, directions, bureaux et corps d'État entre eux, ministères dépensiers et comptables, ministères régaliens et économiques contre les départements en charge des questions sociales, culturelles ou éducatives, institutions centrales contre autorités déconcentrées et décentralisées...

La question de l'unité ou de la division des élites politiques est particulièrement importante du point de vue de ses effets sur le fonctionnement des démocraties.

Comme les autres individus, membres des élites ou pas, les élites politiques sont prises par l'entrelacement de leurs intérêts. Ces derniers sont à la fois individuels, collectifs et corporatifs. Tout acteur politique se soucie nécessairement de son propre sort. Beaucoup de députés songent

par exemple à leur réélection ou à leur promotion comme rapporteur d'un texte, président d'une commission ou membre du gouvernement quand ils prennent la parole, déposent un amendement ou se prononcent par leur vote sur un texte de loi. Les milieux partisans sont pour une part divisés par cette concurrence interindividuelle. Mais la politique se pratique aussi désormais en groupe. Sauf exceptions qui tendent à se raréfier, il faut être présenté ou soutenu par un parti pour être élu parlementaire, maire d'une grande ville, dirigeant d'un exécutif territorial. Le sort de chaque acteur politique individuel dépend de la réussite de l'organisation ou de la coalition à laquelle il appartient. Les élites politiques sont donc profondément scindées en groupes qui s'opposent selon des lignes de fracture politiques, idéologiques, sociales, territoriales, religieuses, nationales et/ou ethniques. Ces divisions sont plus ou moins aiguës selon les pays et les époques. Sous certains rapports, on peut soutenir que la distance idéologique entre les partis, à tout le moins entre les partis dits de gouvernement, s'est réduite depuis le début des années 1980 dans la plupart des pays occidentaux.

15

Les oppositions politiques et idéologiques qui séparent les partis et divisent les élites politiques sont liées à des différences relatives aux ancrages sociaux de leurs personnels, comme on le voit quand on retient, par exemple, les parcours scolaires et professionnels des députés comme indicateur. L'appartenance aux catégories supérieures avant l'entrée à l'Assemblée nationale n'est plus guère un critère de distinction entre la droite et la gauche. Les différences sont en revanche plus marquées quand on examine l'origine sociale familiale. Ainsi, 80 % des députés socialistes élus en 2012 appartenaient aux catégories supérieures (telles que définies plus haut) au moment de leur première élection à l'Assemblée contre 92 % des députés membres du parti Les Républicains, soit un écart de 12 points. En revanche, 64 % de ces derniers ont au moins un de leurs deux parents appartenant à ces catégories, contre 38 % des députés socialistes, soit un écart de 26 points. C'est donc désormais dans ces limites que l'opposition entre la droite et la gauche renvoie à l'opposition des positions hautes et basses de l'espace social par l'intermédiaire des trajectoires sociales de leurs élus. Il faut toutefois ajouter que cette homologie entre les oppositions politiques et les oppositions sociales se manifeste également au sein des catégories supérieures. Quand on examine de façon plus précise la position professionnelle des députés anciennement cadres supérieurs du secteur privé ou fonctionnaires de catégorie A, on constate que les députés du parti Les Républicains occupaient en moyenne des positions plus élevées que leurs homologues socialistes.

Cette opposition entre les positions hautes et basses de l'espace social ou des sous-espaces sociaux n'est que l'un des principes qui divisent les élites politiques. Là encore, la trajectoire sociale des députés fournit des indications intéressantes, à condition de raisonner sur des écarts relatifs. On observe par exemple que les élus de droite sont plus souvent d'anciens agents du secteur privé, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, membres des professions indépendantes, en particulier libérales, alors que les députés de gauche sont plus souvent d'anciens salariés, notamment des fonctionnaires et des enseignants.

16 Lorsque l'on considère les carrières scolaires et universitaires, on s'aperçoit que les élus de droite ont davantage fréquenté des établissements privés confessionnels puis des « écoles », plutôt que des universités, où ils ont reçu une formation plus souvent « pratique » ou « appliquée » (droit, médecine, gestion, économie, ingénierie), quand leurs homologues de gauche ont pour une bonne part fait leurs études au sein d'écoles publiques et d'universités, optant pour des disciplines plus « fondamentales » ou « intellectuelles », comme les sciences, les lettres ou les sciences humaines.

L'opposition entre la droite et la gauche fait donc écho à plusieurs clivages sociaux : catégories élevées et basses, indépendants et salariés, employeurs et employés, secteurs privé et public, bourgeoisies économique et intellectuelle, mouvances religieuses et laïques, administrations régaliennes ou économiques contre administrations sociales, éducatives et culturelles, secteurs primaire et tertiaire, pour ne parler que de ceux dont on peut trouver trace à partir des informations disponibles.

Les élites politiques sont donc aussi divisées selon des principes « externes » au milieu politique, ce qui ouvre des opportunités de représentation à divers intérêts sociaux. Du fait de la concurrence politique, certains groupes en lutte au sein de divers clivages sociaux peuvent trouver des défenseurs et des porte-parole politiques. Et ce, d'autant plus que des liens plus ou moins établis et durables existent entre des milieux sociaux et des partis. Ces liens sont évolutifs. Les partis socialistes sont par exemple actuellement plus distants des milieux ouvriers ou enseignants et plus proches des milieux économiques qu'ils ne l'étaient dans le passé. Ces homologues entre les divisions politiques et sociales sont donc un rouage essentiel de la démocratie dans ses formes représentatives<sup>10</sup>. Mais ces déterminations « externes » s'articulent aussi à des déterminations spécifiques au monde politique. On observe de ce

---

10. Daniel Gaxie, *La Démocratie représentative*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Montchrestien, 2003.

point de vue des clivages non seulement entre la droite et la gauche, mais aussi entre partis parlementaires et extraparlimentaires, partis établis et marginaux, partis de gouvernement et anti-système, partis majoritaires et d'opposition. Les positions occupées dans les rapports de force politiques ne sont pas sans effet sur la représentation des intérêts sociaux. Les partis défendent plus fermement leurs bases sociales quand ils sont à l'état naissant ou marginaux plutôt qu'établis dans les institutions, ou encore dans l'opposition ou en campagne électorale plutôt qu'en charge du gouvernement. Il ne faut pas en tirer pour autant des conclusions cyniques. L'existence de mondes séparés de la politique avec leurs jeux et enjeux propres interfère dans les mécanismes de la représentation. La tendance à la professionnalisation politique renforce les dispositions des représentants politiques à privilégier leurs intérêts. Les partis établis, notamment quand ils sont aux affaires, sont incités à prendre en compte toute sorte d'effets de contexte – économique, budgétaire, européen, international – que leurs adversaires peuvent plus facilement ignorer. Les partis au pouvoir doivent tenir compte des réactions de ceux qui les soutiennent mais aussi de ceux qui s'opposent à leurs projets ou à leurs décisions. La représentation des intérêts sociaux s'opère ainsi dans la logique, mais aussi dans les limites, des intérêts propres des élites politiques. C'est ainsi que la démocratie compose avec les réalités élitistes de sa structure sociale.

17

## R É S U M É

*L'existence d'élites au sein de la société paraît contradictoire avec le fonctionnement d'un système politique démocratique qui suppose l'égalité des citoyens. Cette inquiétude conduit à interroger le phénomène élitiste d'un double point de vue : l'organisation des élites permet-elle leur ouverture et leur renouvellement ? Les élites sont-elles unies ou divisées entre elles et à l'intérieur de chacune d'elles ? Le renouvellement est à la fois favorisé et limité par un mode de reproduction à dominante scolaire. Les divisions entre les élites favorisent la représentation d'intérêts sociaux divers et structurent l'activité des démocraties représentatives.*